



FORMATION-ACTION A LA CREATION OU REPRISE D'ENTREPRISE

Du 27 janvier au 31 mars 2020, le CELFE *synergie* propose la Formation-Action **Devenir Entrepreneur** à Dijon/ Longvic.

Parcours de formation en entrepreneuriat : Individualisé et modularisé, il est adressé à toute personne, indépendamment de son statut et de son niveau de formation, porteuse d'un projet de création ou de reprise d'entreprise sur le territoire régional.

Durée du dispositif : 320 heures rémunérées sur 10 semaines, dont 300h de formation au Centre & 20h de démarches individuelles à l'extérieur.

Objectifs : Permettre aux porteurs de projets de devenir entrepreneur en bénéficiant d'une série de prestations d'aide au montage du projet, d'appui au démarrage et d'accompagnement pour le développement de leur entreprise.

Publics : Demandeurs d'emploi, Salariés, Agents de la fonction publique, Employeurs, travailleurs indépendants, professions libérales.

Contenu : Le programme est composé de 10 modules, 1 module/semaine au Centre soit 42 jours :

Etape de valorisation des atouts personnels

Module 1 : Etre ou ne pas être entrepreneur et comment le devenir ?

Module 2 : Valoriser mes atouts, activité entrepreneuriale, connaître les enjeux de mon projet

Etape d'acquisition des fondamentaux de l'entrepreneuriat

Module 3 : Mon projet est unique, étudier mon marché, rechercher et trier l'information,

Module 4 : Voir plus clair : établir un business plan structuré,

Etape de maîtrise de l'écosystème du projet

Module 5 : Mise en marche, concevoir un scénario stratégique : marketing, communication commerciale et négociation efficiente.

Module 6 : S'approprier les outils : gestion financière et prévisions comptables

Module 7 : Choisir mon statut juridique et planifier mon projet

Module 8 : Organiser l'activité de la future entreprise : les banques et les institutions,

Module 9 : Présenter par écrit le projet : plan d'action et suivi individualisé

Module 10 : Consolider et valider le projet

20h de démarches, 4 mi-journées hors du Centre, rencontre avec les professionnels

Modalités de validation : à la fin de l'action, évaluation et validation des projets entrepreneuriaux par le Comité Entreprendre et obtention de l'Attestation de formation en entrepreneuriat.

Nom de la certification : Actions de formation dispensées aux créateurs et repreneurs d'entreprise, Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Au point de vue pédagogique, le CELFE *synergie* s'attache à établir la liaison constante entre les connaissances théoriques et les applications pratiques utilisables immédiatement. En plus, chaque participant travaille sur son projet. L'action est bâtie autour d'un programme évolutif qui suit la progression du stagiaire. Les participants disposent d'un grand nombre de sources informatives sous forme d'exposés, de conseils pratiques prodigués par des professionnels expérimentés étant entrepreneurs eux-mêmes, de textes explicatifs, ainsi que de travaux de synthèse dispensés par la responsable de formation et les intervenants.

Pour candidater : envoyer CV et descriptif du projet à celfe@celfe-synergie.com Visiter notre site web <https://www.celfe-synergie.com> Votre contact Catherine Sicalidou.

Formation financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, **entièrement gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi**

Elle sera réalisée dans les locaux du **CENTRE D'AFFAIRES DE LA NOUE, 8 chemin de la Noue, 21600 Longvic**

CENTRE D'ENTRAINEMENT-ETUDES EN LIAISON AVEC LA FORMATION ENTREPRISE
18 RUE BOSSUET - DIJON - TEL : 06.10.45.23.17
celfe@celfe-synergie.com / <https://www.celfe-synergie.com>

ORGANISME DE FORMATION SOUS LE N° 26210347421-Référencé DATADOCK R.C.S. DIJON-SIREN 792770091